



MISSION

Bienvenue dans la newsletter "Mission" du COREVIH Grand Est.
Plénière, nouveauté dans l'équipe, retour sur les temps forts...

A graphic announcement with a white background and orange and red accents. The text is as follows:

**COREVIH
au futur.**

Save the date | plénière

Hôpital Hautepierre Strasbourg, salle Agora

**9 décembre 2024
de 10h à 16h30**

**COREVIH
GRAND
EST**

[Je m'inscris](#)



**L'équipe du COREVIH s'est agrandie,
et accueille deux nouvelles recrues
en cette fin d'année 2024 !**

Marianne FRITSCH
Chargée de mission

Marianne, en qualité de chargée de mission, qui vient renforcer le Dispositif carcéral et qui a notamment pour mission le déploiement du projet en promotion de la santé sexuelle des femmes et des mineurs incarcérés en région Grand Est. Vous pouvez la contacter via cette adresse mail : marianne.fritsch@chru-strasbourg.fr

Andrée LAZARUS
Assistante administrative

Andrée LAZARUS, en qualité d'assistante administrative, qui vient en renfort à mi-temps sur le secrétariat. Vous pouvez la contacter via cette adresse mail : Andree.LAZARUS@chru-strasbourg.fr

Marine Picard
Coordinatrice adjointe

De son côté, Marine PICARD, jusqu'ici chargée de mission du Dispositif régional de RdRD en établissements pénitentiaires, s'est vue confier le poste de coordinatrice adjointe du COREVIH. Toujours référente du Dispositif carcéral, elle est également votre interlocutrice pour tout projet ou action que vous souhaitez mettre en œuvre sur le territoire. Son contact : marine.picard@chru-strasbourg.fr



**En route vers
le 1er décembre**

*Journée Mondiale de lutte
contre le SIDA*



Le COREVIH Grand Est se tient à l'**écoute de vos besoins et reste à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans les actions que vous souhaitez mettre en place** à l'occasion du 1er décembre. Nous vous dévoilerons tout prochainement notre campagne de lutte contre les discriminations et le lien pour passer commande. Nous vous transmettrons également le lien pour accéder aux outils de communication de Santé Publique France.

La quinzaine des dépistages en milieu carcéral revient !

Cinq ans après son premier lancement, la quinzaine des dépistages du VIH, des hépatites et des IST en milieu carcéral revient cette année !

Toujours organisée autour de la journée mondiale de lutte contre le sida, elle se tiendra **du 18 au 29 novembre 2024** en région. De nombreux établissements pénitentiaires s'investissent dans cette démarche : équipes soignantes des unités sanitaires, personnels de l'administration pénitentiaire, ainsi que de nombreuses structures associatives et médico-sociales.

Cet évènement est l'**occasion de renforcer l'offre de dépistage** en détention et de **sensibiliser les personnes détenues à la RdRD**, à travers l'organisation de **différentes actions : show de stand up, représentations théâtrales, groupes de paroles, témoignage de PVVIH...** Le COREVIH tient particulièrement à saluer le travail de l'ensemble des acteurs mobilisés et à les remercier pour cette belle dynamique déployée en région !

FORMATION AU TROD RDRD

Retour sur la formation « RdR, dépistages et utilisation de TROD VIH, VHC, VHB et syphilis en milieu carcéral »

Les 10-11 septembre et 8-9 octobre 2024 à Metz, le COREVIH a organisé une **nouvelle session de formation TROD** à destination des **professionnels soignants intervenant en établissements pénitentiaires** de la région. **Ce sont 7 nouvelles infirmières qui ont pu être formées**, provenant de différentes prisons : maison d'arrêt de Strasbourg, maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne, maison d'arrêt de Nancy et centre de détention de Montmédy. Au-delà des apprentissages de la formation, cette session a offert aux participants un temps de rencontre et de partage d'expérience.

Le COREVIH en partenariat avec le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Le COREVIH a eu l'honneur de participer à l'organisation de la quatrième visite d'étude du Groupe de coopération de l'Europe du Sud-Est, sur le développement de systèmes de traitement lié à l'usage de drogues en prison, qui s'est tenue du 24 au 26 septembre 2024, à Strasbourg.

Nous avons eu l'opportunité de **présenter le Dispositif régional de RdRD en établissements pénitentiaires lors d'une conférence à laquelle 14 pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est étaient représentés**. La force de la mobilisation politique et des travaux de plaidoyer qui se perpétuent depuis des années en France au sujet de la RdRD a aussi été présentée. Un focus a également été fait par le Dr Fadi MEROUEH, sur le programme de RdRD mis en place à la maison d'arrêt de Villeneuve les Maguelone, dans le sud de la France. Cette conférence s'est suivie d'une **visite du groupe de coopération à la maison d'arrêt de Strasbourg**.

Elle a eu pour objectif de présenter un **exemple français de prise en charge des addictions en milieu carcéral, via l'échange de pratiques avec les professionnels sur site** (agents de l'administration pénitentiaire, professionnels de santé du CSAPA SMPR et de l'unité sanitaire notamment).

Les échanges qui ont eu lieu au cours de cette visite d'étude ont permis le partage des connaissances, encouragé l'échange de bonnes pratiques et contribué de manière significative à identifier les défis et les intérêts communs en matière de soin en milieu carcéral.



Réforme : Des COREVIH aux CoReSS

Suite à la publication du décret du 3 juillet 2024 relatif à la coordination de la santé sexuelle, la Direction Générale de la Santé a organisé un webinaire le 29 octobre dernier ouvert à

l'ensemble des acteurs sur le territoire national, afin d'apporter des éclairages sur la réforme et de répondre aux différentes questions. **Un cahier des charges des futurs CoReSS est actuellement en cours d'élaboration par la DGS, en lien avec les différents COREVIH et le GIN.** Si le décret prévoit d'ores et déjà les nouvelles missions des CoReSS, il prolonge également la durée du mandat des membres des COREVIH jusqu'au prochain renouvellement des instances qui auront en charge la coordination de la santé sexuelle en région. **Les textes prévoient actuellement un renouvellement au plus tard au 15 mars 2025.**



Une Foire aux Questions est proposée par la DGS et disponible en ligne

[Consulter l'article](#)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **Légifrance**
Le service public de la diffusion du droit
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Décret relatif à la Coordination de la santé sexuelle

[Consulter l'article](#)

transversa

**EN RÉGION, LES
CORESS SUCCEDENT
AUX COREVIH**

Article dans la revue "Transversal" de Sidaction, date 25.09.24

[Consulter l'article](#)



Nouvelle recommandation Mpox

Afin de prévenir de l'épidémie du Mpox qui circule voici les **recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour les populations les plus exposées !**

Le vaccin est gratuit, sans ordonnance, même sans carte vitale ou sans AME.



Pas de vaccin = de 2 doses à 4 semaines d'intervalle

-  Si vacciné-e en 2022 un rappel est conseillé.
-  Si atteint-e du Mpox depuis 2022 = pas de vaccin

La ligne **Mpox info service** est toujours disponible 8h à 23h 7j/7
pour tout complément d'informations.

[Télécharger les reco](#)



FÉDÉRATION
ADDICTION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

Actualisation du Guide destiné aux professionnels de santé de la prison et du milieu ouvert - *Fédération Addiction*

Le COREVIH Grand Est a été sollicité par la Fédération Addiction pour participer à l'actualisation du premier guide, rédigé à destination des soignants et publié en 2014 « **Soins des personnes détenues - Addictions: les pratiques professionnelles concernant la continuité des soins des personnes détenues, l'articulation entre les professionnels de santé de la prison et du milieu ouvert** ».

Au-delà de l'actualisation des recommandations, **l'objectif de ce nouveau guide est qu'il vienne s'adresser aux personnels pénitentiaires en leur apportant des éléments de compréhension sur les questions de consommation de drogues et d'addictions.** Un volet « Réduction des risques » est également prévu dans ce nouveau guide. Le groupe de travail mobilisé sur ce projet, et dont le rôle est d'apporter son expertise, est composé d'intervenants en détention et regroupe des cadres de l'administration pénitentiaire, des représentants des unités sanitaires, des professionnels des CSAPA référents ainsi qu'une association communautaire. Ce projet est financé par la MILDECA via la DAP, avec le soutien de la DGS.



FEUILLE DE ROUTE SANTE DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE 2024-2028

Feuille de route de santé des personnes placées sous main de justice

2024 - 2028

Le Ministère de la Justice et le Ministère de la Santé et de la Prévention ont publié la **deuxième feuille de route interministérielle de la Stratégie Santé des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ)**. Elle a pour objectif de rassembler les acteurs associatifs, professionnels de la santé, éducatifs, judiciaires, pénitentiaires et sociaux autour de priorités consensuelles et partagées au bénéfice de la santé des personnes placées sous-main de justice.

Cette feuille de route porte 34 actions. Elle a fait l'objet d'une large concertation et s'est nourrie des initiatives et expérimentations développées tant au niveau national que local. Elle a vocation à **servir d'appui pour les agences régionales de santé (ARS), les directions Interrégionales des services pénitentiaires (DISP) et de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ) dans le pilotage d'une politique régionale** en faveur des personnes placées sous-main de justice mobilisant les acteurs de la santé, du social et de la justice, des associations de professionnels, de santé et d'usagers ainsi que les collectivités territoriales

[Consulter la feuille de route](#)

Amendement Centres de santé sexuelles et Médiation en santé sexuelle : Adopté

Très attendu, les centres de santé sexuelles et de médiation en santé sexuelle entrent dans le droit commun! Un amendement a été voté dans le cadre de la PLFSS 2025.

AMENDEMENT	N° 2318
de Mme Rist	
ARTICLE ADDITIONNEL	
APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:	
I. – Après l'article L. 6323-1-14 du code de la santé publique, il est inséré un article L. 6323-1-14-1 ainsi rédigé :	
« Art. L. 6323-1-14-1. – I. – Par dérogation au dernier alinéa de l'article L. 6323-1, les centres de santé et de médiation en santé sexuelle assurent, en sus des missions prévues au I de l'article L. 3121-2, les parcours de santé sexuelle, notamment par la prise en charge infectiologique, gynécologique, endocrinologique, addictologique et psychologique des patients. Ces centres assurent un accompagnement communautaire particulièrement par la médiation sanitaire prévue à l'article L. 1110-13.	
« II. – Par dérogation aux dispositions du I de l'article L. 6323-1-11, l'ouverture des centres de santé et de médiation en santé sexuelle est autorisée par le directeur général de l'agence régionale de santé, après sélection dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts, et subordonnée au respect d'un cahier des charges défini par arrêté du ministre chargé de la santé. Ce cahier des charges définit les critères épidémiologiques et démographiques d'implantation des centres de santé et de médiation en santé sexuelle. La liste des régions d'implantation et le nombre de centres de santé et de médiation en santé sexuelle par région sont fixés par arrêté du ministre chargé de la santé.	
« III. – Les dispositions du quatrième alinéa de l'article L. 6323-1 et du II <i>bis</i> de l'article L. 6323-1-12 ne s'appliquent pas au centre de santé et de médiation en santé sexuelle.	

Evénements partenaires

👉 Ithaque fête ses 30 ans 👉

SAVE THE DATE
30 ans d'accompagnement et de réduction des risques à Strasbourg.
Et maintenant ?

30 ANS

Du 26 au 30 novembre 2024

[Découvrir le programme](#)

📌 AIDES organise son deuxième colloque sur le travail du sexe 📌

COLLOQUE

**MYTHES ET REALITES :
UN AUTRE REGARD
SUR LE TRAVAIL DU
SEXE**

**Pour les
professionnels du
médical, du social
et du médico-
social**

**Mardi 10 décembre
2024**

9h - 12h30
Témoignage de TDS et
questions/réponses

14h - 17h
Travail en ateliers

Digital village
7 cour des Cigarières
Strasbourg

Infos et inscriptions :
delegation67@aides.org
06 02 17 88 17



📌 12ème Forum BRETZEL - 28 novembre à Strasbourg 📌

12^e Forum

Best of de l'année

Regards croisés

Experts multidisciplinaires

Thérapeutiques anti-infectieuses

Ze soirée interactive !

Echanges cliniciens / biologistes

Les cas cliniques

Programme et inscriptions

COREVIH GRAND EST

[CHRU Strasbourg - Ancienne Ophtalmologie Bat 2, 67000 Strasbourg](#)

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Copyright © *2024* *COREVIH GRAND EST, Tous droits réservés.

Vous recevez cet e-mail car vous faites partie de nos listings

"Comité" ; "Mailing List newsletter" ; "CeGIDD GE" ; "Équipe COREVIH ;

Vous voulez changer la manière dont vous recevez nos e-mails ou vous désinscrire ? Faites-nous le savoir !

[Se désinscrire](#)

